



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Telenet passe des accords avec MEDIALAAN dans le cadre du rachat de BASE Company

Contrat avec MEDIALAAN pour la vente par BASE Company de tous les clients JIM Mobile et de sa participation à 50 % dans VikingCo SA, l'entité qui exploite la marque 'Mobile Vikings' en Belgique. Les contrats sont soumis à l'approbation de l'autorité de concurrence.

Malines, le 19 novembre 2015 – **Telenet a annoncé aujourd'hui une nouvelle étape dans le processus de rachat de BASE Company et confirme qu'elle a passé des accords dans le contexte de l'enquête en cours de la Commission européenne sur le rachat proposé de BASE.**

Telenet a conclu un contrat avec MEDIALAAN SA en vue de céder à terme à cette dernière l'intégralité de la clientèle de JIM Mobile. Les produits JIM Mobile sont actuellement vendus sous un contrat 'branded partner' que BASE Company et MEDIALAAN avaient signé en 2010, dans le cadre duquel MEDIALAAN est responsable du marketing des produits JIM Mobile et BASE Company de tous les autres aspects du produit mobile. Après le rachat de BASE Company par Telenet, le contrat 'branded partner' serait encore maintenu un certain temps mais, dans une période de deux ans maximum, BASE Company céderait les clients JIM Mobile à MEDIALAAN, qui deviendrait un acteur 'full MVNO' sur le réseau de BASE.

De plus, Telenet vendrait aussi la participation existante de 50 % de BASE Company dans VikingCo SA, l'entité qui exploite la marque « Mobile Vikings », à MEDIALAAN. VikingCo opère à l'heure actuelle comme un 'light MVNO' sur le réseau de BASE Company. MEDIALAAN va également acquérir le contrôle des 50 % de participation restants de VikingCo et par conséquent les clients Mobile Vikings. En ce qui concerne cette clientèle, l'objectif est que MEDIALAAN devienne aussi un acteur 'full MVNO' sur le réseau de BASE dans le délai susmentionné.

Les deux contrats créent pour MEDIALAAN la plateforme lui permettant de devenir un nouvel acteur MVNO hautement performant.

Les contrats conditionnels avec MEDIALAAN sont soumis à l'approbation par la Commission européenne du rachat de BASE Company par Telenet et à l'approbation par l'Autorité belge de concurrence du rachat de VikingCo SA et de la clientèle de JIM Mobile par MEDIALAAN.

En avril 2015, Telenet avait annoncé la signature d'un accord définitif pour le rachat de BASE Company. La transaction avait été communiquée le 17 août 2015 à la Commission européenne par Liberty Global (en tant qu'actionnaire majoritaire de Telenet).

Pour l'instant, cela n'affecte pas les clients de Telenet, JIM Mobile, Mobile Vikings et de BASE proprement dite.



Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 333 054
	Thomas Deschepper	– thomas.deschepper@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 366 645
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	– bart.van.sprundel@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 333 495

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2014 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de neuf mois terminé le 30 septembre 2015 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 19 novembre 2015 à 17:35h CET.